

TERRITOIRE.....

Les commerces et services en milieu rural depuis dix ans

Les supermarchés ont redessiné la carte de l'ensemble des commerces alimentaires. Ce sont les boulangeries qui semblent avoir le mieux résisté à leur essor.

Les bureaux de poste se maintiennent, mais de nombreuses écoles subissent des regroupements intercommunaux. Poste et école sont souvent les derniers services à subsister.

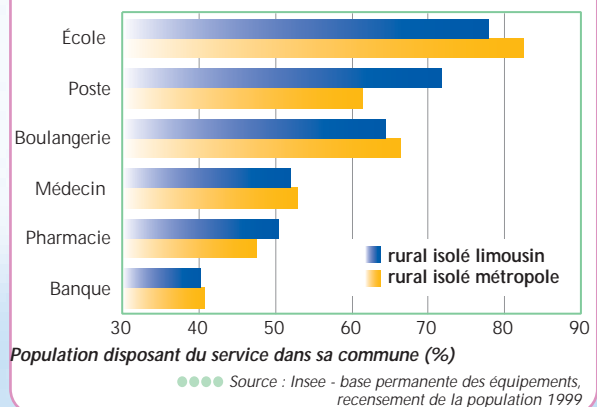
Malgré des taux d'équipement plus élevés, la population limousine est plus éloignée des commerces et services qu'en moyenne en France.

Trouver du pain frais sur sa commune, avoir accès à un bureau de poste ou à une pharmacie à proximité, habiter près d'une école... un certain nombre de commerces et de services publics ou privés ont un rôle déterminant dans l'organisation du territoire. C'est le cas des équipements dits "de base" : l'école, les commerces alimentaires, les professions de santé, la banque, la poste, le coiffeur. Leur installation, leur maintien ou leur disparition peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie locale, tout particulièrement en zone rurale.

L'épicerie ou la boulangerie sont des commerces largement implantés dans les communes, qui permettent de desservir sur place un nombre important de personnes. La

boulangerie est présente dans près de 40 % des communes en Limousin, profitant aux quatre cinquièmes de la population régionale. Parmi les personnes ne disposant pas sur leur commune de cet équipement, seules 2,5 % d'entre elles habitent à plus de quinze minutes de la commune la plus proche équipée. C'est peu, mais plus qu'en Auvergne (1,8 %) ou qu'en Poitou-Charentes (0,3 %).

Médecin ou pharmacie dans la commune pour seulement un habitant sur deux



Moins de boulangeries traditionnelles

Les disparités sont évidentes selon le type de zone où l'on habite : commune urbaine ou rurale, grande ou petite. Ainsi, dans une petite commune, une seule boulangerie proposera ses produits aux habitants tandis que, dans les grandes agglomérations, les citadins auront le choix entre plusieurs commerçants. Environ 650 boulangeries sont implantées en Limousin en 2005, mais la concentration est forte dans les communes urbaines : une boulangerie sur trois se situe dans les six pôles urbains, où la densité de population atteint 580 habitants au kilomètre carré.

40 % des boulangeries sont installées dans le rural dit "isolé" (cf. encadré), qui couvre 70 % du territoire régional. Leur représentation paraît donc bien faible sur ce vaste territoire. Pourtant, la densité de population n'y étant que de 18 habitants au kilomètre carré, le nombre de boulangeries s'y élève à 12 pour 10 000 habitants contre 7 pour 10 000 dans les pôles urbains.

En dix ans, le nombre de boulangeries est resté relativement stable sur l'ensemble du territoire, mais les terminaux de cuisson et les établissements vendant un produit fabriqué et cuit ailleurs se sont développés aux dépens des boulangeries traditionnelles. La situation n'est pas identique selon la catégorie des communes. Les communes des pôles urbains affichent un gain pour ce commerce (+7 %) tandis que les commu-

Le rural isolé en Limousin

Dans l'espace rural limousin, on distingue :

- les 33 communes composant les **dix pôles d'emploi ruraux et leur couronne** (Argentat, Bort-les-Orgues, Égletons, Objat, Aubusson, Bourgneuf, La Souterraine, Bellac, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche) ;

- **le rural dit "isolé"**, soit 519 communes regroupant 221 900 habitants (un tiers de la population de la région). Sept de ces communes ont une population dépassant les 2 000 personnes (le maximum étant 3 700 habitants). Les trois quarts des communes ont moins de 500 habitants. La structure par taille des communes est proche de celle du rural isolé de l'ensemble de la métropole.

Cet article porte sur le rural isolé, où la problématique de l'accès aux commerces et services est la plus prégnante.

La source utilisée est la base permanente des équipements, avec les fichiers Adeli (secteur libéral médical et para-médical), Ramsese (établissements d'enseignement), Sirene (services et commerces - cette source ne permet pas de repérer la présence d'un service en activité secondaire, comme le dépôt de journaux dans une boulangerie, ni d'apprécier le degré de satisfaction des usagers selon la diversité des produits offerts ou l'amplitude des plages d'ouverture).

nes rurales isolées en perdent 6 %. Ainsi, sur les dix dernières années, 23 communes ont enregistré la disparition de leur boulangerie. Pour huit d'entre elles, on note également la disparition de l'épicerie.

Les supermarchés ont réorganisé le territoire

Les autres commerces alimentaires de base sont moins présents. La boucherie et le magasin d'alimentation (qui peut être une épicerie, une supérette ou un supermarché) sont implantés res-

Comparaison de l'accessibilité des équipements Limousin/France

Présence des équipements dans le rural isolé	Communes équipées (%)		Nombre d'équipements pour 10 000 habitants		Population desservie sur place (%)	
	Limousin	Métropole	Limousin	Métropole	Limousin	Métropole
Équipements "de base"						
École élémentaire (ou classes dispersées)	48,4	50,2	11,4	13,1	77,8	82,4
Infirmier libéral	22,5	17,2	15,1	11,4	49,6	47,5
Médecin généraliste libéral	21,4	18,3	10,6	9,0	52,0	52,9
Pharmacie	20,0	14,8	5,8	4,1	50,5	47,5
Épicerie, supérette ou supermarché	28,9	24,6	10,6	8,6	58,0	57,7
Boulangerie	33,1	30,8	11,9	11,3	64,3	66,3
Boucherie, charcuterie	21,6	18,0	7,1	6,3	48,0	48,2
Banque (ou Caisse d'épargne)	14,6	12,9	6,0	5,7	40,2	40,7
Poste	41,4	27,0	9,8	6,3	71,8	61,4
Coiffure	32,2	25,0	12,4	10,9	64,4	60,5
Équipements complémentaires						
Restaurant	59,5	46,6	27,0	31,4	80,5	75,0
Maçon	49,9	44,0	20,1	19,5	70,6	69,0
Plâtrier, peintre	36,0	30,4	13,1	12,3	62,1	60,0
Menuisier, charpentier, serrurier	48,0	39,4	18,7	16,3	70,6	66,3
Plombier, couvreur, chauffagiste	40,8	34,9	15,5	13,9	63,8	64,6
Électricien	33,5	27,4	11,2	9,3	55,5	54,7
Réparation automobile et matériel agricole	37,0	32,5	15,7	14,2	65,5	64,9

Source : Insee - base permanente des équipements, recensement de la population 1999

pectivement dans 20 % et 30 % des communes du rural isolé limousin, proportions légèrement plus élevées que dans l'ensemble du rural isolé français. Le petit commerce a souvent été supplanté par le supermarché : l'éventail des produits proposés, des prix moins élevés et la possibilité de grouper des achats alimentaires et non-alimentaires y attirent davantage de ménages. Ainsi, les supermarchés affichent

sez peu dans le rural. La part des communes rurales disposant d'une supérette est restée stable sur la période : environ 4,5 %.

Deux épiceries sur cinq ont disparu

Les épiceries ont été les premières touchées par l'essor des supermarchés et des supérettes. En 1995, on recensait 560 épiceries

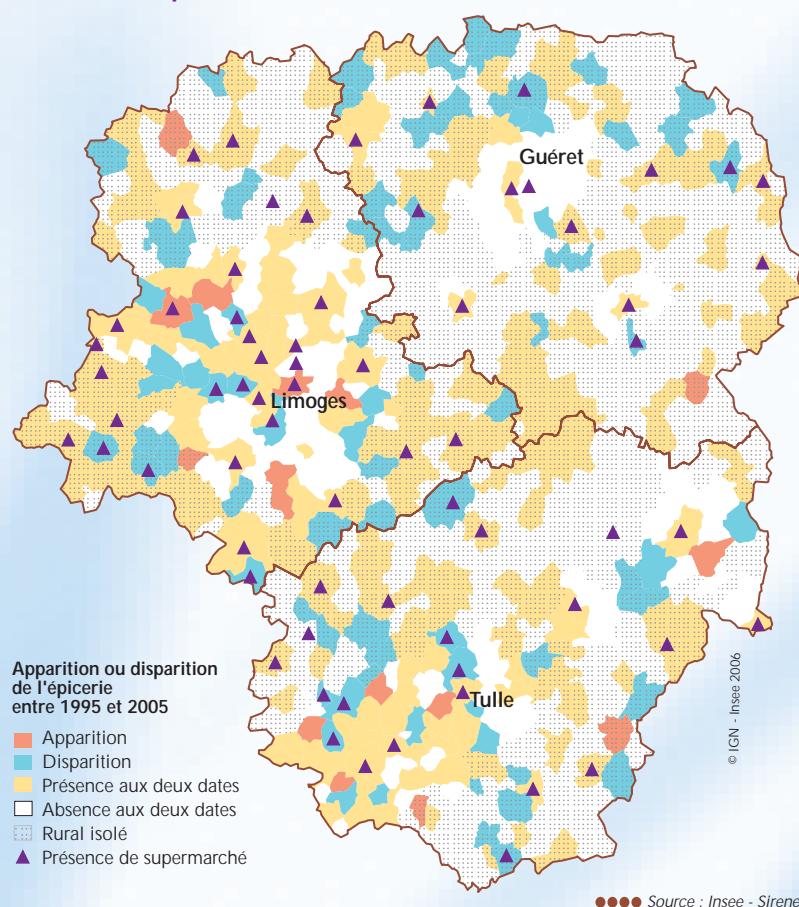
gasins. D'autres petits commerces spécialisés ont subi le même sort. C'est le cas des boucheries-charcuteries dont le nombre a diminué de 26 %.

Maintien d'un réseau postal, progression des banques

Symbole fort des services aux particuliers comme des services aux entreprises, le bureau de poste est présent dans 40 % des communes du rural isolé dans la région, contre 30 % au niveau métropolitain. Il dessert sur place les trois quarts des Limousins. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990, la Poste s'est engagée à maintenir un réseau d'au moins 17 000 points de contact au niveau national. Y sont incluses près de 2 000 agences postales communales ou intercommunales, le plus souvent situées en zone rurale, ce dispositif devant permettre de conserver une présence postale la plus complète possible.

Les banques (y compris les agences de la Caisse d'épargne) sont, quant à elles, installées dans 15 % des communes rurales isolées, contre 13 % au niveau métropolitain. Elles assurent un service sur place à 40 % des habitants de la zone. La concentration est forte dans les pôles urbains et seulement un tiers des établissements bancaires sont établis en zone rurale. La moitié de ces communes équipées n'offrent les services que d'une seule banque. En dix ans, le nombre d'agences bancaires a augmenté d'un tiers en Limousin. Deux équipements supplémentaires sur cinq se sont implantés dans le rural isolé. Une trentaine de nouvelles communes possèdent dorénavant ce service tandis que six ne bénéficient plus de sa présence.

Vingt supermarchés supplémentaires, deux cents épiceries en moins



une vingtaine d'établissements supplémentaires dans la région entre 1995 et 2005. Plus de la moitié d'entre eux se sont implantés dans des communes rurales isolées. En 2005, 32 communes disposent du supermarché, ce qui permet à un quart de la population du rural d'être desservie sur place contre 19 % dix ans plus tôt. Quant aux supérettes, elles ont augmenté de 29 %, mais as-

sur le territoire limousin. Dix ans plus tard, on en compte 40 % de moins. Si leur nombre a davantage diminué dans les pôles urbains, le rural isolé a été affecté par leur disparition dans une soixantaine de communes. L'implantation d'une supérette ou d'un supermarché a pallié ces fermetures pour 14 % d'entre elles mais 77 % ne disposent pas non plus de l'un ou l'autre de ces ma-

Des classes dispersées pour soutenir l'école de proximité

Figure emblématique de la vie d'un village : la présence de l'école élémentaire. La moitié des communes du rural isolé ne possèdent pas de structures d'enseignement primaire ; il s'agit pour l'essentiel de petites communes d'une taille moyenne de 180 habitants.

Pour les autres, le maintien de classes dispersées (regroupement pédagogique intercommunal) permet de limiter le nombre des

communes sans école. Ainsi, dans le rural isolé corrézien, le nombre des communes proposant l'ensemble des classes élémentaires est inférieur à celui des communes possédant des classes de regroupement pédagogique intercommunal. Conserver le plus longtemps possible ce service public, même incomplet, semble être l'ultime rempart à la "désertification". Quand cet équipement n'existe pas dans une commune, les autres services et commerces se font rares également.

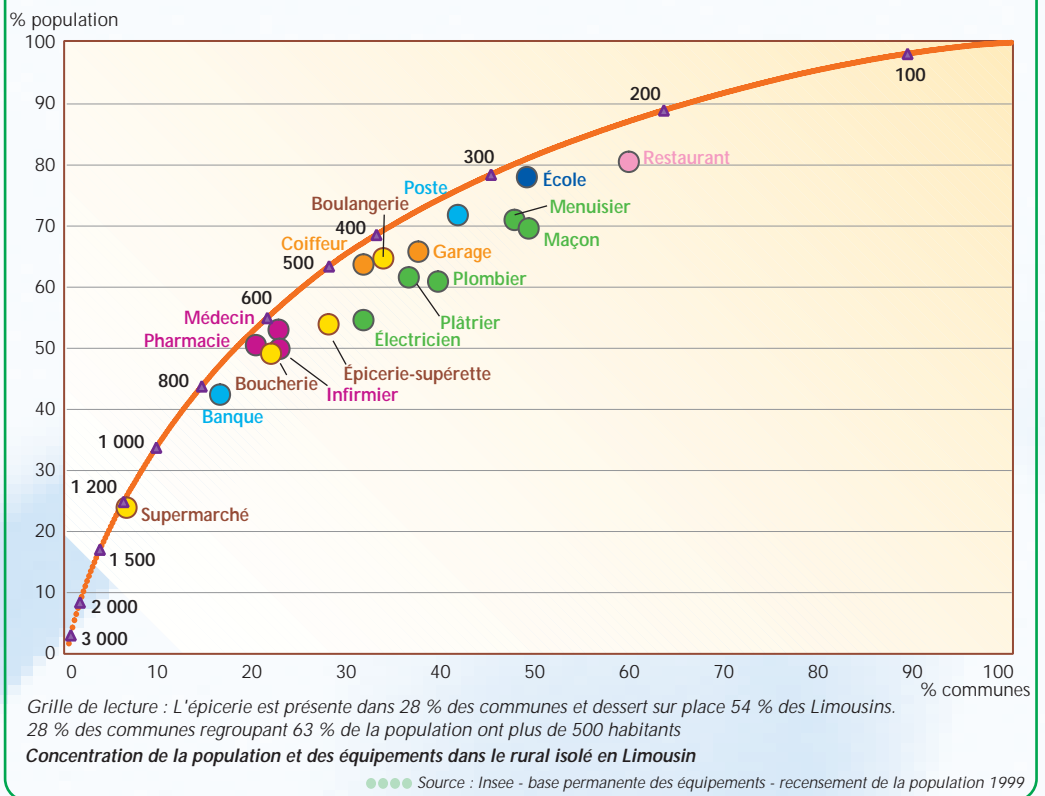
De nombreux équipements de santé

Les professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers libéraux) et les pharmacies sont présents chacun dans un cinquième des communes rurales isolées. La moitié de la population de la zone en trouve une près de son domicile. Seule une vingtaine de ces communes en accueillent plusieurs. On relève ainsi six pharmacies pour 10 000 habitants dans le rural isolé limousin, contre quatre pour 10 000 habitants dans le rural métropolitain. Pourtant, en l'absence de pharmacie sur place, 8 % des ruraux limousins en sont éloignés de plus de quinze minutes, contre 5 % pour ceux de métropole.

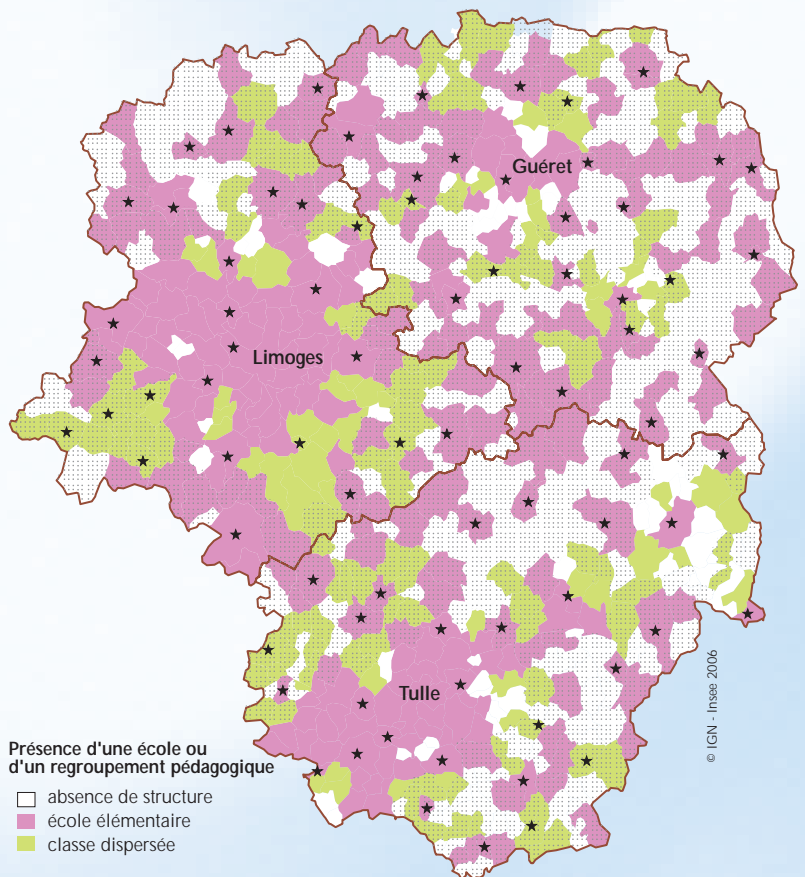
Les possibilités d'implantation de nouvelles pharmacies sont très réduites ; en effet, la création d'une nouvelle officine est soumise à un quota minimum de population (une officine pour 2 500 habitants dans les communes de moins de 30 000 habitants ou dans un ensemble de communes contiguës).

Les médecins et infirmiers sont plus nombreux, et le nombre de ces professionnels de santé est respectivement de 11 et 15 pour 10 000 habitants dans le rural limousin, bien plus élevée qu'au niveau du rural métropolitain qui affiche des taux de 9 et 11.

Davantage d'équipements dans les communes rurales à partir de 400 habitants



Écoles : des regroupements intercommunaux nombreux dans l'espace rural



L'école et le bureau de poste : ultimes équipements présents

Présence de l'équipement (%) dans les communes disposant de :

	un équipement	deux équipements	cinq équipements	huit équipements	neuf équipements
École	49	69	82	80	100
Poste	21	59	88	90	100
Boulangerie	9	14	71	100	100
Coiffeur	6	16	76	90	100
Alimentation générale	6	19	71	100	87
Infirmier	9	13	35	70	80
Médecin	0	5	18	90	100
Boucherie	0	5	35	70	70
Pharmacie	0	0	6	80	100
Banque	0	0	18	30	63

Grille de lecture : l'école est présente dans 69 % des communes du rural isolé ayant deux équipements.

●●●● Source : Insee - base permanente des équipements

Les caractéristiques démographiques de la région peuvent expliquer ce niveau élevé d'équipement, le maintien à domicile d'une population âgée et dispersée sur le territoire ne pouvant s'envisager sans une bonne implantation du dispositif de santé. Ces trois services (pharmacie, médecin, infirmier) sont associés dans près de 90 communes. La plupart d'entre elles possèdent également les autres équipements "de base" et la moitié sont chefs-lieux de cantons.

Incontournable : le salon de coiffure

Service aux particuliers que l'on trouve très souvent dans les communes, le salon de coiffure est présent dans un tiers des communes rurales limousines contre un quart dans le rural de métropole. Près des deux tiers des habitants peuvent ainsi bénéficier sur place de ce service. À l'instar de la boulangerie, deux communes équipées sur trois n'ont qu'un salon installé sur leur territoire. Le nombre d'équipements s'élève aussi à 12 pour 10 000 habitants. Dans les pôles urbains, le nombre de salons de coiffure s'élève à 15 pour 10 000 habitants et, en ville, le nombre d'employés dans un salon est souvent plus élevé. En dix ans, le nombre de salons de coiffure a augmenté de plus d'une cinquantaine d'établissements. Ce sont essentiellement les

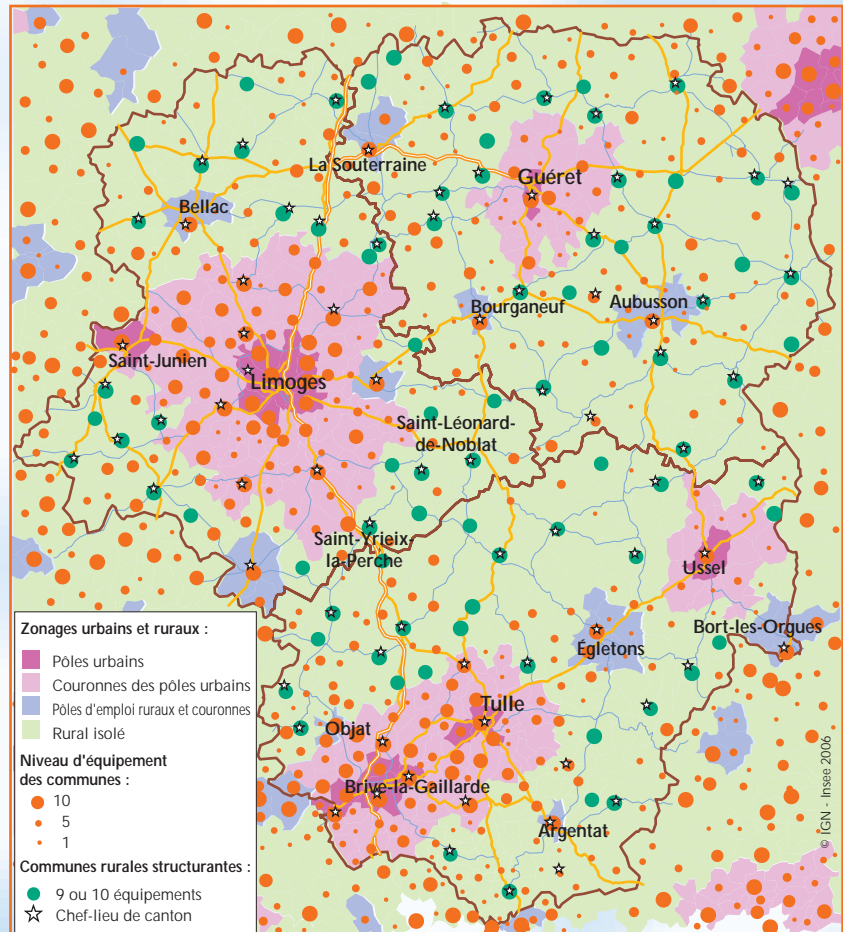
communes des pôles urbains et des couronnes périurbaines qui en ont bénéficié. Dans le rural isolé, la quasi-stabilité de leur nombre cache des mouvements plus importants quant à leur démographie. Ainsi, des salons de coiffure se sont implantés dans une trentaine

de communes qui n'en avaient pas dix ans plus tôt. À l'inverse, une quinzaine de communes constatent sa disparition. La part des communes rurales équipées est donc plus importante en 2005 qu'en 1995.

Une centaine de communes structurent le rural isolé

La présence simultanée de différents commerces et services dynamise un bourg. Les chefs-lieux de cantons du rural ont quasiment tous les neuf ou dix équipements "de base". Ils structurent ainsi la campagne en raison de leur attractivité commerciale, comme ils le faisaient déjà quand ils furent désignés chefs-lieux de cantons. Une quarantaine d'autres communes sont également bien équipées. Au total, près d'une centaine de communes déterminent le maillage de l'espace rural isolé. Mais si la taille de la commune est un fac-

Une centaine de communes composent un fin maillage du territoire rural



●●●● Source : Insee - base permanente des équipements - recensement de la population 1999

Autres services :

les artisans du bâtiment moins nombreux

Sept équipements complémentaires sont largement implantés sur le territoire (maçon, menuisier, plâtrier-peintre, électricien, plombier-chauffagiste, garagiste et restaurant). Même si ces équipements sont très présents, le service rendu n'est pas considéré comme de première nécessité pour la population résidante ou ne correspond pas à une logique de proximité : par exemple, les artisans du bâtiment se déplacent chez leur client et non l'inverse. Ces services s'avèrent finalement peu implantés dans les communes qui ne possèdent aucun des équipements " de base " et viennent donc le plus souvent compléter la gamme des communes déjà pourvues de quelques activités de base.

Globalement, le nombre d'artisans du bâtiment a diminué de près de 4 % en Limousin sur la période 1995-2005. L'évolution est différente selon la catégorie de communes. Seules les couronnes des pôles urbains et des pôles ruraux enregistrent une hausse. Tous les corps de métiers ne sont pas logés à la même enseigne : tandis que les plâtriers-peintres et les maçons affichent respectivement une baisse de 13 % et de 7 %, les menuisiers et les plombiers se maintiennent. Seuls les électriciens tirent leur épingle du jeu avec une hausse de 10 %. Ils demeurent toutefois les moins représentés (14 % contre 23 % pour les maçons).

Dans le rural isolé, le nombre de communes où les cinq artisans étaient localisés a diminué de 14 % ; diminution également de 12 % de celles qui regroupaient trois activités. À l'inverse, le nombre de communes qui comptaient un ou deux corps de métiers sur les cinq a respectivement augmenté de 4 % et 8 %.

teur permettant d'accueillir un certain nombre d'équipements, elle ne suffit pas. D'autres critères entrent en compte : la proximité d'une ou plusieurs autres communes bien équipées, des équipements existants dans la commune de travail ou sur le trajet domicile-travail peuvent entraîner un moindre niveau d'équipements. Quelques "gros villages" peuvent ainsi paraître sous-équipés.

Lorsqu'une commune ne dispose que d'un équipement "de base", dans la moitié des

cas, c'est l'école qui constitue cet ultime service. Loin derrière, il s'agit du bureau de poste. Bien souvent, quand l'école et la poste sont absents, les autres équipements de proximité font défaut. La présence médicale, l'officine de pharmacie, ainsi que les infirmières, les banques, les boucheries sont rarement répertoriées dans des communes ne disposant pas d'au moins cinq équipements. Ainsi, plus d'un tiers des communes du rural isolé ne possèdent aucun des dix principaux équipements. Pour la plupart, elles ont moins de 300 habitants.

Des populations plus éloignées des équipements

Au final, il apparaît que malgré des taux d'équipements dans l'ensemble plus élevés, la proportion de la population desservie sur place n'est guère supérieure dans le rural limousin à ce que l'on constate dans le rural métropolitain. De plus, le temps d'accès à l'équipement pour les populations qui doivent quitter leur commune pour le trouver est plus important en Limousin que dans le



50, avenue Garibaldi
87031 Limoges cedex
Tél 05 55 45 20 07
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52
Abonnements 05 55 45 21 31
Contact presse 05 55 45 20 58



www.insee.fr

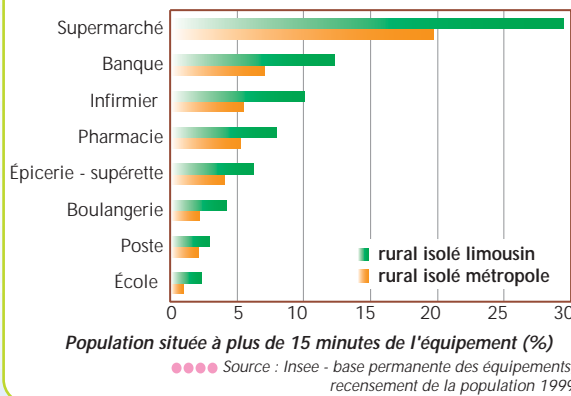
Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin
Rédacteur en chef Yann Leurs
Mise en forme Isabelle Bonneau
Impression Lavauzelle Graphic
Maquette iti communication

Prix 2,50 €

Dépôt légal : septembre 2006
Code SAGE : FOC063024
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2006

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »

Davantage de Limousins sont éloignés des commerces et services



●●●● Régina Pagnoux,
Chantal Desbordes